



Compte-Rendu
du Comité Technique Local
du 24/03/2016

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques
au CTL DRFIP Nord du 24 mars 2016

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour de ce comité technique, la CGT Finances Publiques Nord tient à assurer son soutien aux victimes, aux familles ainsi qu'au peuple belge touchés par les inadmissibles attentats du 22 mars dernier.

Ce jour, les organisations de la jeunesse ainsi que certaines organisations syndicales ont appelé l'ensemble des salariés en France à participer aux initiatives en territoire pour le retrait de la loi Travail. La démarche unitaire et intergénérationnelle à laquelle participe la CGT, ainsi que les fortes mobilisations du 9 mars, ont mis la pression sur le gouvernement contraint à modifier certains articles de son projet de loi. Ce rétropédalage du gouvernement est à mettre à l'actif de la mobilisation des salariés, des jeunes et des citoyens.

Pour autant, dans ce contexte de régression sociale et de chômage persistant, les désaccords de fonds restent !

Les déséquilibres et inégalités de traitement sur les droits des salariés en fonction des entreprises ainsi que la remise en cause de la représentation syndicale restent la philosophie générale de ce texte. A chaque entreprise son propre code du travail !

Les licenciements seront facilités indépendamment de la réalité financière et économique des groupes internationaux. C'est la porte ouverte à la multiplication des licenciements boursiers.

La CGT réaffirme qu'il faut retirer le texte de projet de loi, et ouvrir de réelles négociations avec les organisations syndicales et les organisations de jeunesse.

La CGT porte des propositions concrètes pour un code du travail du 21ème siècle garant de nouveaux droits pour les salariés sécurisant notamment les parcours professionnels.

Les agents du public ne seront pas épargnés par cette réforme. Le statut général et les textes qui en découlent comporte de nombreux sujets qui sont directement ou indirectement liés au code du travail.

Dans ce contexte, la CGT Finance Publique Nord appelle l'ensemble des collègues à se mettre en grève le 31 mars et à participer massivement aux actions organisées sur le département et en particulier à la manifestation régionale prévue à Lille au départ de la porte de Paris à 14h00.

Concernant la DGFIP, le 17 mars, les organisations syndicales ont été convoquées en urgence pour une réunion d'information sur la mise en œuvre de la retenue à la source, suite aux annonces faites dans la presse par les ministres.

Le directeur général a rappelé l'importance de la réforme qui sera selon lui « un très, très gros travail » et le rôle primordial que joue la DGFIP tant au plan de sa conception avec la DLF, que de sa mise en œuvre. L'annonce de cette réforme aura d'importants impacts sur l'organisation de la DGFIP, sans qu'ils soient connus aujourd'hui. La CGT a rappelé son opposition de principe à cette réforme tant pour l'ensemble des citoyens que pour les agents de la DGFIP. Sa position est d'ailleurs bien connue du directeur général qui l'a relayée au niveau ministériel.

Pour autant, la réforme est décidée et maintenant bien engagée. Les premières annonces faites à l'égard du public, nous interpellent sur les moyens de sa faisabilité.

S'il s'agit d'un défi à réussir comme le présente le directeur général, il faut donner les moyens à la DGFIP d'y parvenir. Sinon, en cas d'échec, c'est la fin de la DGFIP parce qu'elle sera attendue au tournant, par tous les détracteurs du service public.

Compte tenu de la charge de travail qui s'annonce, la CGT FINANCES PUBLIQUES demande l'arrêt des suppressions d'emplois et dans l'immédiat, l'appel de toutes les listes complémentaires au concours.

En effet, si l'on ne veut pas dégrader encore plus les autres missions de la DGFIP et les conditions de vie au travail des agents, il faut un signe fort de la part des ministres pour rassurer les personnels sur le fait qu'il ne s'agit pas de la casse de la DGFIP. Nous ne sommes pas face à une « simple » réforme structurelle interne à la DGFIP, mais bien devant un changement profond pour tous les citoyens et de nombreux acteurs économiques.

Dans le département, vous nous avez présenté lors du Comité Technique Local du 1^{er} mars dernier l'Aménagement du Réseau et des Structure que vous comptez mettre en œuvre pour l'année 2017.

L'exercice ASR 2016 avait montré l'attachement de la population et des élus locaux à un service public de proximité, notamment en se mobilisant pour les trésoreries de Lannoy et Marchiennes.

La CGT Finances Publiques est toujours fermement opposée à la fermeture de Centres des Finances Publiques dont la seule finalité est l'adaptation du réseau aux suppressions massives et continues d'emplois, au détriment d'un service public de qualité.

De même, pour les regroupements et fusions prévus sur un même site, il s'agit encore une fois de dégrader les conditions de travail et d'exercice des missions.

Enfin, les nouvelles structures seront « les gisements » des futures suppressions d'emplois

Ces projets ne peuvent être décidés sans l'avis des agents et des élus. La CGT Finances Publiques mobilise l'ensemble des personnels sur ces fermetures et restructurations envisagées par la direction.

Nous sommes allés à la rencontre de tous les collègues et de tous les élus locaux concernés par ces dégradations sans précédent.

Sans surprise, ils sont unanimement attachés aux services publics de proximité, garant de la qualité.

Tous les agents de notre administration seront à coup sûr impactés à terme par ces restructurations.

Sur l'ordre du jour, nous reviendrons dans les débats sur le bilan de la formation professionnelle 2015, mais nous tenions, dès notre déclaration liminaire, à dénoncer la dégradation sans précédent de la formation à la DRFIP Nord : baisse du nombre de stagiaires, baisse du nombre de jours de formation, développement de l'e-formation. Nous voyons également clairement le changement de lieu du centre de formation professionnelle à l'immeuble des nouveaux métiers : la CGT vous avait averti à l'époque sur le manque d'attractivité pour les collègues (pas de restauration collective sur place, augmentation des temps de trajet...).

A la découverte de l'ordre du jour, les élus de la CGT Finances Publiques ont été pour le moins surpris de vos propositions sur les modifications des RAN.

Car l'année dernière, la CGT Finances Publiques Nord vous a proposé dans le cadre des CAPL, de scinder la RAN de Lille en 2 du fait de son étendue.

Au regard de vos réflexions, il semblerait que vous nous ayez mal compris.

En effet, vous nous annoncez votre volonté de fusionner les RAN de Denain et de Le Quesnoy avec la RAN de Valenciennes, ainsi que celle d'Armentières, de Tourcoing, de Roubaix et de Lille.

Soit le passage de 13 à 8 RAN dans le département du Nord !

En clair, pour la Direction : il s'agit d'accroître les possibilités de placer, voire déplacer les collègues en fonction des besoins de l'administration et au mépris du choix des agents alors que c'est l'administration qui organise les suppressions et les vacances d'emplois massives.

En cherchant à contourner les droits et garanties nationales des agents notamment en cas de suppression d'emploi et de restructuration par l'élargissement de la géographie des RAN, la direction dévoile son intention d'engager un vaste plan de restructurations et de fusions dans le département.

Par ailleurs, elle ne sera plus contrainte par le calendrier des mouvements nationaux de mutation pour organiser des fusions de services au sein des RAN élargies.

Pour la CGT, ce projet de fusion des RAN est un pas de plus dans la mise en cause du droit du fonctionnaire à choisir son affectation, à décider de sa mobilité, pour aller vers une mobilité forcée.

Il apparaît que conformément aux orientations de la DG présentées lors du Comité technique de réseau du 26 janvier, de nombreuses directions d'Ile-de-France et de province projettent des fusions de RAN. Pour tout agent qui fera une demande de mutation, le risque d'être affecté sur une commune éloignée de son souhait sera très grand. La direction locale disposera dans les faits d'un pouvoir accru.

Ces annonces sont inacceptables et doivent être combattues par toutes et tous les collègues.

Nous pourrions également développer sur la nouvelle expérimentation à la DRFIP Nord, avec la volonté de mettre en place une caisse sans numéraire au SIP-SIE de Le Quesnoy. Sur ce sujet, nous voulons juste noter une certaine constance (ou inconstance) de notre administration dans ses orientations : après des formations sans formateur, maintenant des caisses sans numéraire, demain ce sera sans doute, des accueils sans public, des DRFIP ou DDFIP sans trésorerie de proximité ou encore une DGFIP sans recouvrement...bref, une imagination sans limite pour dégrader l'exercice de nos missions et accélérer la liquidation de notre administration.

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation des PV des CTL des 8 et 18/12/2015

2) Bilan de la formation professionnelle 2015, plan de formation 2016 et déclinaison départementale de la charte de l'e-formation

Constats de l'administration :

Baisse du volume total des formations, baisse du nombre de jour de formation par agent

Explication : il n'y a pas eu de formations obligatoires du type FDD en 2015.

3 salles de formations ont été équipées avec un pc par stagiaire sur Dunkerque, Valenciennes et Cambrai

Des espaces dédiés à l'e-formation sur les petits sites sont en cours de réflexion.

Charte de l'e-formation :

Les grands principes : complémentarité avec les stages présentiels, les stagiaires sont déchargés de leur travail pendant la durée du stage

Constat : 40 % d'absentéisme à ces stages : la direction mettra l'accent sur davantage de communication (rappels par mail de sorte que les stagiaires finissent leur stage dans les 2 mois de leur inscription).

Pour la CGT le manque d'assiduité des stagiaires et/ou leur refus de participer aux stages provient de la mauvaise localisation du centre de formation (site de l'INM), de l'absence sur ce site de restauration collective, de parking, des modalités de remboursement des frais de stage.

Concernant l'e-formation, la CGT pointe encore des stages trop longs (1 à 2 journées) pas du tout adaptées à la e-formation, celle-ci se doit être de très courte durée puisqu'elle doit répondre à des besoins de formation précis.

Les e-formations ne doivent pas être non plus saucissonnées (les chefs de service pourraient être tentés de demander à leurs agents d'effectuer leur formation par à-coup en fonction des besoins du service), la direction partage cet avis, cela pourrait occasionner des perturbations quant à la mise à disposition des pc dédiés, les e-formation se devant également d'être très courtes.

Quant au déploiement de pc dédiés dans les petites structures La CGT rappelle à la direction de ne pas empiéter sur les espaces de convivialités ou de restauration et de faire preuve de pragmatisme en la matière

Concernant la charte de l'e-formation la CGT demande que soit inscrit dans la partie "engagements" de l'administration que les objectifs assignés au service tiennent compte du temps passé à l'e-formation (en d'autres termes que les stagiaires ne doivent pas rattraper le retard cumulé dans les travaux du service du fait de l'e-formation)

La CGT demande un bilan sur l'équipe local de formation : nombre de formateurs, de formations dispensés, les difficultés rencontrées, etc.

Avis :

Contre (CGT, Solidaires)

Abstention (FO, Snafip)

3) Organigramme de la direction régionale

La Direction a fait une présentation du nouvel organigramme de la DRFIP Nord. Celui-ci est censé pour clarifier la situation. Cette volonté se traduit par la préservation d'une organisation en trois

pôles dirigés par des administrateurs généraux des finances publiques : pôle fiscal, pôle de la gestion publique, pôle des ressources et des conditions de travail.

Selon la Direction, cet organigramme est amené à évoluer en fonction des mouvements de personnels (autrement dit en fonction des suppressions d'emplois)

La CGT dénonce un exercice contraint : la DRFIP regroupe des pôles sans tenir compte des missions, des besoins des services qui en dépendent ; en effet, la DRFIP a engagé sa réflexion au moment où la centrale a annoncé à la DRFIP sa dotation cible en emplois de cadres supérieurs.

En agissant ainsi on arrive à des divisions hétéroclites, pléthoriques pour certaines, la direction parle de souplesse sans donner les éléments clairs et objectifs quant aux choix effectués, la CGT émet des craintes pour le devenir des missions.

La CGT a demandé des règles objectives et transparentes pour le choix des chefs de services et chefs de division.

Un organigramme nominatif est en cours d'élaboration; il relève du pouvoir discrétionnaire de la Direction qui fera ses choix sur la base des souhaits personnels des chefs de service

Avis :

Contre (CGT, Solidaires, FO)

Abstention (Snafip)

4) Réflexions sur les aménagements ponctuels de la cartographie des RAN du Nord

Par une note du 29 janvier 2016 la Centrale a demandé à la direction régionale d'engager une réflexion quant à la cartographie de RAN au regard de leur attractivité (=des vacances d'emplois qui demeurent après le mouvement national).

La DRFIP propose de fusionner les RAN de Denain et de Le Quesnoy avec la RAN de Valenciennes, ainsi que celle d'Armentières, de Tourcoing, de Roubaix et de Lille. Pour la Direction, l'élargissement géographique des RAN permettrait d'offrir aux agents, une plus grande diversité de choix de métiers, services, sans augmentation excessive des distances et de traiter ces situations dans le cadre des mouvements locaux.

Pour la CGT les RAN sont issues de la fusion des 2 administrations (impôt et trésor) elles organisent les droits et les garanties des collègues quant à leurs mutations ; derrière ce droit et ces garanties il y a le droit des collègues d'organiser leur vie personnelle et leur vie professionnelle, la CGT avait d'ailleurs alerté la direction sur la trop grande taille de la RAN de Lille et en avait proposé un découpage ;

Les « aménagements » envisagés sont un recul sans précédent des garanties à mutation des collègues compte tenu du contexte de restructuration du réseau et de fermetures de postes et de sites

Les conséquences d'une fusion des RAN peuvent être désastreuses pour les collègues : en cas de fermeture de site sur une commune, la garantie de rester sur la RAN correspondante (donc relativement proche du site fermé) pourrait être étendue aux RAN fusionnées.

De plus, la Direction ne présente que des temps de transports en voiture, sans difficulté de circulation. Mais si on considère la réalité de la circulation sur les métropoles ou si on prend en compte les transports en commun, les impacts sont considérables.

Concernant la notion d'attractivité, la CGT répond que toutes les RAN sont déficitaires ; ce déficit est issu des politiques de destructions d'emplois menés tambour battant depuis des années ; la fusion de RAN n'améliorera pas le niveau

d'emploi et ne fera qu'aggraver encore plus la situation des collègues au regard de leurs garanties à mutation.

La décision de fusionner relevant de la DG sur proposition de la direction locale, la CGT réitère sa demande de scinder la RAN de Lille et rejette toute fusion de RAN.

5) Expérimentation de caisse sans numéraire au SIPIE de LE QUESNOY

Ce site fait partie des 23 structures expérimentatrices au niveau national ;
Pourquoi LE QUESNOY ?

- **La proximité d'avec la trésorerie municipale**
- **Le peu de numéraire**
- **Le peu d'usager payant en numéraire**

Objectifs de la direction :

- **La promotion par les agents du SIPIE des modes de paiement alternatifs de façon à éviter le déplacement des usagers**
- **Un seul virement quotidien par la trésorerie à l'attention du SIPIE**

Selon le Directeur ce n'est pas fait pour simplifier la vie des usagers, l'objectif est qu'ils n'utilisent plus les espèces comme moyen de paiement.

Pour la CGT la direction régionale répond à une demande de la Centrale mais comme l'expérimentation ne touchera que peu de monde, les résultats forcément positifs ne pourront pas servir à la généralisation du dispositif

La CGT déplore une mesure liberticide qui touchera un public déjà défavorisé.

La CGT interroge également la Direction sur la vente de l'immeuble de la Trésorerie municipale. La rumeur est démentie par la Direction.

6) Procédure e-contact

Cet outil replace toutes les applications GAIA. C'est une application unifiée de gestion de la relation à l'usager accessible depuis le portail applicatif.

La Direction envisage un groupe de travail utilisateur pour discuter de son amélioration.

Pour la CGT, il s'agit surtout de contraintes supplémentaires pour les collègues pour tracer l'ensemble des démarches des usagers, le tout sans moyen supplémentaire.

7) Point sur les demandes formulées lors des précédents comités

La Direction revient sur la permanence fiscale de Lambersart, constat :

En moyenne, 1.6 usagers par demi-journée hors campagne, 9 pendant la campagne impôt sur le revenu

La Direction conclut que cette permanence est surdimensionnée par rapport à la demande de service public, elle envisage d'adopter le dispositif de LA MADELEINE : accueil sur rendez-vous.

8) Questions diverses

- ***La CGT est intervenue sur la situation de la Paerie régionale qui est en difficulté depuis l'arrivée des missions de la Picardie : sur la charge de travail, sur les différences de méthode de travail, et sur le manque d'emplois et les renforts peu appropriés.***

La DRFIP a indiqué regarder avec attention la situation de la Paerie régionale.

- ***La CGT est revenue une nouvelle fois sur la situation du traitement du dispositif ZUS. A ce jour, de nombreux collègues n'ont toujours pas leur reconstitution de carrière (dossier en attente depuis trois ans). Nous avons dénoncé l'absence de réponse également pour les collègues partis en retraite.***

La DRFIP va faire le point avec la centrale.

- ***Les élus CGT ont interrogé la Direction sur l'articulation campagne IR/sécurité (vigipirate).***

La Direction a précisé ses réflexions en cours, notamment à la cité administrative où le dispositif d'accueil primaire sera revu.

- ***La CGT est intervenue sur la situation difficile de la trésorerie de Quesnoy sur Deûle notamment depuis un nouveau départ en retraite non remplacé.*** La Direction a indiqué regardé la situation du poste.

La Direction a par ailleurs indiqué être en réflexion pour récupérer des locaux (laissés vacants par Orange) sur l'Immeuble des Nouveaux Métiers à Lille et y réinstaller des services. Elle envisage également l'installation d'une restauration collective sur place.

La mise en place de cette restauration est une bonne nouvelle pour les collègues exerçant sur place et tous les stagiaires du centre de formation professionnelle. La CGT avait demandé, depuis le départ, cette installation, notamment dans le cadre d'une pétition au moment du transfert du service de la formation professionnelle.